



SYNAGOGUE BETH YAACOV

EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE ET RECONSTRUCTION DE LA SOUCCA

GENÈVE-CITÉ - GE

Maître de l'ouvrage
Communauté Israélite
de Genève
Avenue Dumas 21
1206 Genève

Architectes
GA Groupement d'Architectes SA
Architectes EPFL-SIA-AGA
M. Bianco D.Schwarz U.Togni
Quai Gustave-Ador 26
1207 Genève

Collaborateurs:
Jean-Luc Chênes
Attila Schukkert
Luigi Resenterra

Ingénieurs civils
Perreten & Milleret SA
Rue Jacques-Grosselin 21
1227 Carouge

Bureaux techniques
Chauffage - Ventilation :
Minerg-Appelsa Services SA
Chemin du Champ-des-Filles 19
Case postale 211
1228 Plan-les-Ouates

Sanitaire :
Martin Sanitaires SA
Rue Jean-Pécolat 1
1201 Genève

Electricité :
Montanier & Schwitzguebel SA
Rue des Battoires 10
1205 Genève

Géotechnique :
GADZ Géotechnique
Appliquée Dériaz SA
Chemin des Vignes 9
1213 Petit-Lancy

Ingénieur sécurité
MDE Consulting SA
Route des Jeunes 6
1227 Carouge

Géomètres
Christian Haller
Rue du Lièvre 4
1227 Les Acacias

Coordonnées
Place de la Synagogue
1204 Genève

Conception 2002 - 2007

Réalisation 2008 - 2009

Photos

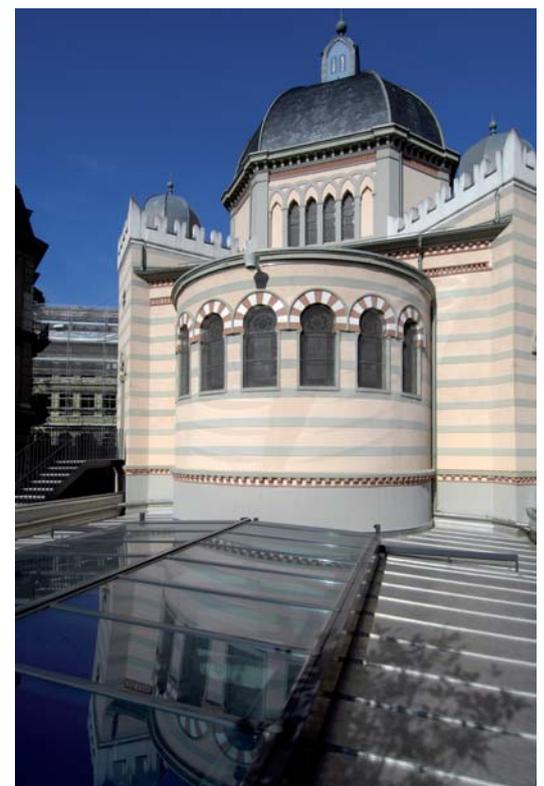
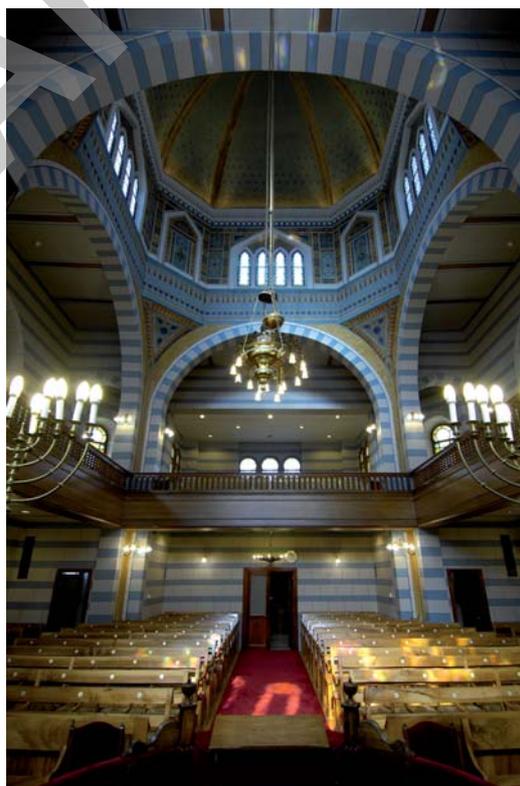
- 1 Vue générale Sud-Est
- 2 La Synagogue
- 3 Façade Est



SITUATION - PROGRAMME

Volumes polyvalents. La grande synagogue de Genève, construite entre 1857 et 1859, après la démolition des fortifications de Genève, est emblématique de l'évolution des idées au cours du temps dans la cité du bout du lac. Edifiée précisément sur un ancien site fortifié, elle marquait la possibilité offerte aux juifs dès 1857 de s'affirmer comme citoyens à part entière. Lors de son inauguration, la synagogue était seule au milieu d'un terrain non

aménagé, et son style architectural reflète le débat européen mené en ce temps-là sur l'esthétique la plus appropriée à conférer à ce type d'édifice. Aujourd'hui, inscrite dans le quartier des banques sur la rive gauche du Rhône, cette synagogue d'expression orientale, mi-byzantine, mi-mauresque, est protégée par la Commission des Monuments et Site. C'est dire que tout projet d'extension présente nombre de difficultés à surmonter. Dans le cas d'espèce, s'agissant de développer une salle polyvalente en liaison avec une nouvelle "soucca" (lieu





Photos

La composition des éléments anciens et nouveaux est gérée visuellement avec doigté et simplicité, pour la mise en valeur des premiers et la bonne adéquation à leur rôle des seconds.



rituel devant permettre d'apercevoir les étoiles au travers d'un toit de feuillage perméable), on a recherché une implantation en sous-sol, limitée par l'exigüité du terrain disponible. Cette solution permet à la fois de peu toucher de façon apparente au bâtiment existant et de garantir une réponse adéquate à l'exigence d'une liaison directe entre salle polyvalente et synagogue et entre cette dernière et la soucca.

PROJET

Equilibre des volumes et des modes constructifs.

Le projet respecte la symétrie parfaite de l'édifice et favorise l'expression d'une orientation Est (soit en direction de Jérusalem) par la mise en oeuvre de matériaux différents entre les murs latéraux, le mur Est et le sol. La pierre de Jérusalem est utilisée symboliquement pour le mur Est, le couronnement de la soucca contribue à symboliser le rituel auquel cet espace est destiné. La modénature de la façade est analogue à celle de la synagogue, s'inscrivant en continuité par rapport à cet édifice.

Dirigée vers le ciel, la verrière divisée en sept parties peut s'ouvrir lors des fêtes à l'occasion desquelles des branchages peuvent être installés pour respecter la tradition.

La construction s'appuie sur un radier général et des micro-pieux assurent la reprise des charges du bâtiment existant, dans les zones de sous-oeuvre et l'ensemble de la structure, exécutée en béton armé avec pré-murs pour les façades, supporte une toiture en béton armé couverte en acier inox.

A l'extérieur, le béton propre reste brut, marqué par la modénature des pré-murs et un bandeau en alu, marqué symboliquement. L'isolation est appliquée côté intérieur et reçoit un doublage de bois, en chêne américain cèrusé. Un faux-plafond acoustique, sans joints, garantit une bonne ambiance sonore dans le bâtiment. Les vitrages en doubles verres isolant avec filtre ($g < 0,27$) donnent la lumière adéquate à la nature du lieu, et un éclairage électrique ponctuel variable est installé.

L'ensemble est pourvu d'une ventilation mécanique et d'un rafraîchissement d'air couplé à une sonde de détection CO₂. A l'extérieur, deux magnolias à feuilles persistantes sont plantés dans des bacs, contribuant à rétablir un aménagement de jardin minimum sur la surface utilisée en sous-sol. L'ensemble des nouveaux éléments construits s'affirme avec discrétion au voisinage de l'édifice original, les volumes apparents restant contenus et traités simplement.



Photos

- 4 La nouvelle Soucca
- 5 Escalier Ouest
- 6 Hall du sous-sol

CARACTÉRISTIQUES

| | |
|---------------------------------|---|
| Nombre de niveaux : | 3 |
| Nombre de niveaux souterrains : | 1 |